

## À la une

05.06.2007

Rechercher

OK

+

# Aussac-Vadalle branche Ravaud grâce à la solution wi-fi

Michel REBIÈRE

Jeudi les habitants du village de Ravaud à Aussac-Vadalle sont invités à 18 heures au centre culturel d'Aussac à une réunion d'information organisée par la municipalité et l'opérateur Orange. Le 11 juin, France-Télécom va installer une antenne wi-fi qui permettra à la quarantaine de foyers du hameau de pouvoir enfin bénéficier de l'ADSL, l'Internet à haut débit. Ainsi une zone blanche disparaîtra de la carte.

*«Dans ce hameau, il y a des jeunes et des anciens, des entreprises et des agriculteurs qui veulent pouvoir utiliser internet sans ramer», explique Gérard*

Liot. Le maire d'Aussac-Vadalle est d'autant plus sensibilisé à la question qu'il est directeur du syndicat informatique du département et lui-même habite le village de Ravaud.



«Les réseaux sont prêts, le mat dressé, il ne manque plus que l'antenne qui sera installée lundi prochain» confirme Gérard Liot, le maire • photo M. R.

Reproduction interdite

Les deux bourgs d'Aussac et Vadalle bénéficient sans problème du haut-débit car le poste relais de France-Télécom qui les dessert est situé à Tourriers, soit à environ un kilomètre. Par contre Ravaud est rattaché à celui de Mansle, distant huit kilomètres. «C'est trop loin, le téléphone passe sans problème mais la haute fréquence est très sensible à la distance», explique le maire.

## Solution alternative

La première idée a été d'installer des amplificateurs sur le réseau. «France Télécom n'est arrivée à desservir qu'une seule maison avec du re-ADSL qui n'est pas vraiment du haut-débit», commente Gérard Liot. Il a été imaginé de relier Ravaud à Tourriers. La facture se serait élevée à 30.000 €. Ni l'opérateur, ni la commune n'ont souhaité réaliser cet investissement.

«Alors nous avons opté pour une solution alternative: un réseau wi-fi par ondes hertziennes. Une seule antenne wifi 2.4 permet d'arroser dans un rayon de 300 mètres», explique le maire. «La seule contrainte est d'éviter tout obstacle ou feuillage qui puisse perturber la diffusion des ondes.»

Des amplificateurs ont été installés pour amener suffisamment de [Publicité] débit à l'antenne. «Nous avons décidé de construire notre propre réseau en étant propriétaire de l'émetteur pour assurer la pérennité du service. Nous pouvons ainsi l'ouvrir à tous les opérateurs en mettant gratuitement notre réseau à leur disposition», poursuit Gérard Liot. L'intérêt est de permettre aux habitants de pouvoir disposer d'une offre diversifiée. Pour l'heure seule Orange s'est montrée intéressée.

## 4.260€ à la charge de la commune

Pour installer l'antenne, la commune pensait pouvoir s'appuyer sur un poteau EDF dont elle est propriétaire. «Mais EDF nous demandait une somme trop importante», déplore le maire. Un mat de neuf mètres a donc été érigé au point haut de Ravaud. Le 14 mai dernier, le syndicat départemental d'électricité et de gaz (SDEG) a décidé d'aider les communes pour l'installation du haut débit. En l'occurrence le syndicat prendra à sa charge 65% du coût de la pose du mat. Il reste environ 300 € à la charge d'Aussac-Vadalle.

Le coût du matériel, de son installation avec la maintenance pendant deux ans est de 21.300 €. La Région dans son programme d'aide à la résorption des

zones blanches apporte 70% de subventions et le Département 10%. Il reste donc 4.260 € à la charge de la commune.

Pour les usagers, le coût sera celui de l'abonnement à Orange. Il sera de 26, 40 ou 45 € suivant la puissance choisie: 512 K/s, 1 ou 2 mégas. L'abonnement comprend le pack de réception et l'installation à domicile. Dès le 11 juin, les premiers foyers seront raccordés. Une dizaine sont déjà inscrits.